

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 15 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Et le 15 Janvier 2025 à 20 H 30

Date de la convocation : les membres du Conseil Municipal de la commune
4 Janvier 2025 de Brangues, régulièrement convoqués, se sont réunis en
nombre prescrit par la loi

Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 14

Présents : 9

Présents :

Votants : 12

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Mallaury
SOTTIZON, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO, Éric
MICHOD, Robert PYOT, Sandrine BOURGEY

Procurations : 3

Laura ESCOBAR pouvoir à Sandrine Bourgey, Roland Bigat pouvoir
à Corrine PERRET, Coralie DA COSTA pouvoir à Sylvain

GRANGER

Absents excusés : 3

Laura ESCOBAR, Roland Bigat, Coralie DA COSTA

Absentes : 2

Alix LARCHEY, Aurélie MASSE

Désignation à l'unanimité d'un secrétaire de séance : Germaine BUYRET assistée de Mallaury
SOTTIZON.

Le PV de la séance du 11 décembre 2024 a été approuvé à l'unanimité

ATTRIBUTION DU MARCHE DE RENOVATION DE L'APPARTEMENT T4

Le conseil municipal a délibéré le 4 septembre 2024 pour lancer l'opération de rénovation

Le lancement de l'appel d'offres du 16 septembre 2024 était composé de 7 lots sur une seule
tranche, avec visite possible du site. Les entreprises avaient jusqu'au 28/10/2024 pour répondre
La commune a réceptionné 23 offres émanant de 21 entreprises, aucune toutefois pour le lot
carrelage. Une consultation de gré à gré a été menée pour ce lot. Après analyse et en
concertation, nous décidons d'entrer en négociation avec les entreprises.

A l'issue de cette analyse, la commission d'appel d'offres propose d'attribuer les lots suivants aux entreprises les mieux disantes par rapport aux critères définis :

Pour rappel l'estimation de base des travaux était l'origine de **293 005,00 € HT**

Le montant des travaux à l'issue de la consultation s'élève à **214 763,36 € HT**

Lot n° 1	Démolition maçonnerie	BURFIN	39 288,00 €
Lot n° 2	Charpente couverture	BURFN	70 807,00 €
Lot n° 3	Menuiserie bois	BONNAZ	22 605,00 €
Lot n° 4	Plâtrerie peintures et sol	LOGIS HOME	58 890,86 €
Lot n° 5	Carrelage et faïences	BERTRAND	4 532,50 €
Lot n° 6	Plomberie	REY Frères	7 130,00 €
Lot n° 7	Electricité	GAILLARD	11 510,00 €
		TOTAL H.T	214 763,36 €
		TVA	42 952,67 €
		TOTAL TTC	257 716,03 €

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'attribuer le marché pour la rénovation du T4 aux entreprises selon le tableau ci-dessus. Autorise le Maire à signer les courriers informant les entreprises non retenues. Autorise le Maire à signer les pièces du marché alloti avec chaque entreprise.

ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS

Après lecture par M. le Maire de la lettre de Mme GUILLON de l'Office National des Forêts le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 comme présenté. Les coupes inscrites concernent les parcelles 1A4 (type de coupe : irrégulière ; surface 1.70 Ha) et 1B6 (type de coupe : rase ; surface 2.20 Ha).

MISE A JOUR DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUE PAR ENEDIS

M. le Maire rappelle que le Conseil avait délibéré dans sa séance du 11 février 2016, la perception d'une redevance dont le plafond s'élevait à l'époque à 10% du plafond de la RODP. Or le décret du 18 août 2023 a modifié ce plafond, le portant à 20%.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition qui lui est faite et fixe le montant de cette redevance temporaire « chantier » au pourcentage maximum fixé par la réglementation.

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITÉS D'ELUS VERSEES PAR LA COMMUNE EN 2024

GRANGER Sylvain	maire	16 031,04 €	
PERRET Corrine	adjointe	4 242,00 €	339,36€ retraite suppl
BUYRET Germaine	adjointe	4 242,00 €	
SOTTIZON Mallauray	adjointe	4 242,00 €	
ESCOBAR Laura	conseillère déléguée	1 183,80 €	
PYOT Robert	conseiller délégué	1 183,80 €	
LARCHEY Alix	conseillère municipale		38,30 € frais mission

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de l'état récapitulatif.

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LE 11 DÉCEMBRE 2024

- WILLY NATURE 1 200 € Nettoyage sous ligne téléphonique
- DD AUTO 703,20 € pneus et divers sur véhicule Kangoo

Après présentation publique des autorisations d'urbanisme :

<u>N° demande de DP/PC</u>	<u>Demandeur</u>	<u>Type de travaux</u>	<u>Date d'autorisation</u>
0380552410018	ECO RENOV ENERGIE	Photovoltaïque	Refus 21/12/2024
0380552410019	REVELLO DANIEL	Photovoltaïque	Refus 21/12/2024
0380552410020	NEMOZ/GUILLERMAT	Modif. Ouvertures	4/01/2025

N° demande CU : Néant

DIA : Néant

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire et des adjointes en vertu de leurs délégations respectives

QUESTIONS DIVERSES

- Un compromis de vente a été signé pour la vente de la maison Brunos le 8/1/2025.
- Une procédure de mise en demeure a été lancée pour le bâtiment EPN en lien avec les difficultés rencontrées depuis sa construction.
- Mise en place du calendrier budgétaire 2025 et des réunions associées.
- Point sur la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie qui se déroulera le 19/03/2025 à Brangues.

La séance est levée à 22H25.

Procès-verbal approuvé le 26 février 2025, à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Germaine BUYRET,
Adjointe au maire

Buyret



Le Maire,

Sylvain GRANGER
Sylvain GRANGER